

Les problèmes de l'analyse linguistique des textes en français du XIV^e siècle

Zdeňka Schejbalová, Pedagogická fakulta Masarykovy univerzity, Brno,
schejbalova@ped.muni.cz

Mots-clés: Difficultés de recherche. Textes médiévaux. Paléographie médiévale. Brachygraphie. Exigence en temps. Accords de Jean de Luxembourg, roi de Bohême et de Pologne, comte de Luxembourg

Keywords: Difficulties of research. Medieval texts. Medieval paleography. Brachygraphic. Time-consuming. Agreements of Johan of Luxembourg, King of Bohemia and Poland, Count of Luxembourg

1. Introduction

Un chercheur sérieux rencontre, en général, des obstacles à surmonter avant d'aboutir sa recherche. Il peut y apparaître des difficultés de toute nature selon le domaine recherché. Dans notre étude nous allons nous concentrer sur certains qu'apporte l'analyse linguistique des documents médiévaux. Nous nous appuyons sur nos propres recherches des documents de la 1^{ère} moitié du XIV^e siècle, plus précisément des accords de Jean de Luxembourg (1296-1346), roi de Bohême (1310-1346) et de Pologne (1310-1335), comte de Luxembourg (1313-1346), rédigés dans les années 1310 – 1346, en 36 ans, conservés dans les Archives nationales de Luxembourg. Il s'agit de 94 manuscrits dont 70 écrits en français, 20 en latin et 4 en langues germaniques.

Leur contenu comprend des arrangements entre Jean de Luxembourg et d'autres seigneurs, des privilèges concédés aux seigneurs pour des services rendus, aux cloîtres ou aux villes, des quittances et d'autres. Les textes sont de caractère juridique normatif, disposant d'un style et d'un vocabulaire particulier.

Ce sont surtout ceux rédigés en français qui sont sujet de notre recherche.

2. Difficultés de recherche

2.1 Accessibilité

Des manuscrits médiévaux peuvent apporter des difficultés pour une recherche quelconque. D'une part ils ne sont pas facilement accessibles, parce qu'ils se sont conservés dans un exemplaire unique disponible dans des archives ou dans une bibliothèque, exclus du prêt, des photocopies ne sont pas, en général, autorisées. Il faut les consulter, étudier sur place. Le chercheur doit se déplacer dans des établissements locaux ou étrangers où les documents anciens sont déposés, étant limité dans sa recherche par les horaires d'ouvertures. Il n'est pas rare qu'il doit être muni d'une autorisation spéciale. Une recherche dans des documents anciens est, donc, exigeante sur le temps.

2.2 Difficulté de lecture

D'autre part il y a la difficulté de lecture des originaux médiévaux, car il s'agit des manuscrits écrits, à chaque fois, d'une manière spécifique d'écriture d'un scribe, chaque scribe ou copiste avait sa manière personnelle de tracer les caractères en écrivant. Il faut acquérir également une expérience en paléographie médiévale pour pouvoir déchiffrer l'écriture gothique, la textura, caractéristique pour les documents médiévaux écrits.

Une autre difficulté survient dans la brachygraphie :

« Le désir ou plutôt le besoin de réduire l'écriture, soit pour lui faire occuper moins d'espace, soit pour en rendre l'exécution plus rapide, soit encore, comme l'ont pensé quelques-uns, pour dérober au vulgaire la connaissance de certains textes, fit imaginer par les anciens divers systèmes abrégiateurs. » (Chassant, 1846, IV).

Le scribe ou copiste emploie différents modes d'abrégier les mots : par sigles, par contraction, par suspension, par signes abrégatifs, par petites lettres supérieures, par signes particuliers. (Chassant, 1846, XVII). Dans les exemples suivants tirés des accords conclus par Jean de Luxembourg, le numéro renvoie au classement des accords dans le recueil de Camille Wampach (1997).

1. Abréviations par sigles : les initiales des mots, lettres uniques, isolées. Il apparaît des prépositions, conjonctions, adjectifs qualificatifs abrégés : *p* – par 33, *q* – que 33, *s* – saint 22, 33, *tresch* – tres chier 32.

Dans le cas de la locution *tournois petits* désignant la monnaie frappée à Tours : le petit denier tournois - le substantif *denier* étant omis, nous trouvons une tournure où de l'adjectif postposé *petit* (qui apparaît souvent sous la forme réduite *petis* après la simplification du groupe consonantique *ts > s*) on n'a gardé que la lettre finale – *s* : *tournois s* - (*peti*)s 44.

2. Abréviation par contraction - on a supprimé quelques lettres médiales, en conservant la première et la dernière lettre :

de pt – de part

Le copiste garde une ou deux lettres médiales caractéristiques du mot qui servent à l'identifier :

Substantif : *chls*, *chls* – chevaliers 33, *chlr* (chevalier) 37, *chl* mess 65, *chlr* mess 70, *lres* - lettres 3x 75, *letts* – lettres 33, *gre* – grace 33, *aples* - apôtres 1, *en la mane* – en la manière 33.

Adjectif qualificatif : *gnt* – grant 33, *psente* – présente 33.

Forme verbale : *sut* – sunt 33, *se psera* – se passera 33, *venat* – venant 33.

Adverbe : *briemt* – briement 33, *pchenemt* – prochainement 33.

Préposition : *emps* – empres 33.

3. Abréviation par suspension de la fin du mot (apocope) :

Substantif : *mons* - monsignour 46, 3x 61, 64, *monseign* – monseigneur 33, *seign* - seigneur 44, *sign* - signour 37, 80, *missi* – missire 33, *mess* - messire 65, 61, 70, *success* - success(eurs) 36, 90, *succes* - successeurs 36, *manb* - manbour 92 – administrateur, exécuteur testamentaire, *lib* - livres 37, *tour* - tournois 37, *tourn* - tournois 44, *flor* - florins 37, *par le tes* – témoignage 33, 94, *en tes* - témoignage 69, 70, 89, *en tesmoing* - témoignage 51.

Toponyme : *Hayn* - Haynnaut 46, *Par* - Paris 3x 45.

Dans les 70 accords écrits en français, nous avons relevé deux toponymes répétés désignant le Luxembourg et la Pologne dans les titres nobiliaires et royaux de Jean de Luxembourg : comte de Luxembourg et roi de Pologne qui présentent, eux aussi, des formes abrégées en plusieurs variantes, dont 8 pour le Luxembourg et 4 pour la Pologne (Jean de Luxembourg portait le titre de roi de Pologne jusqu'en 1335 où il y a renoncé au profit de Casimir III le Grand qui, de sa part, lui a offert la Silésie).

Dans les tableaux suivants nous trouvons le toponyme abrégé dans la 2^e colonne, la 3^e colonne porte le numéro d'apparition de l'accord dans le recueil, la date de rédaction de l'accord est indiquée dans la 4^e colonne, si l'accord contient aussi le lieu de rédaction de l'accord, il figure dans la 5^e colonne.

Le Luxembourg :

1.	Luccemb(ourg)	17	1 ^{er} juillet 1323	
----	---------------	----	------------------------------	--

		79	11 juin 1341	
2.	Lucemb(ourch)	50	décembre 1334	Vincennes
		68	30 juillet 1338	
		82	6 avril 1342	Bologne
3.	Lucemb(ourg)	51	6 décembre 1334	Paris
		66	23 juin 1338	
		73	22 juin 1340	Bastogne
		90	11 juin 1345	Prague
4.	Luccemb(ourch)	22	23 août 1324	Trèves
		32	24 juin 1328	
		34	31 octobre 1329	Arlon
		43	31 août 1334	Amiens
		59	2 avril 1336	Pohořelice
		72	17 avril 1340	Vincennes
		94	25 mars 1346	Arlon,
5.	Luscemlb(ourg)	10	16 juin 1320	Arlon
6.	Lucemb(ourc)	56	21 décembre 1334	Paris
7.	Luscen(bourch)	69	30 août 1338	
8.	Luccem(bourch)	23	25 novembre 1324	

Le toponyme *Luxembourg* est un mot composé issu de *Lucilinburhuc* (petit château - http://www.lexilogos.com/luxembourg_carte.htm#origine). L'élément *bourch/- bourg* est réduit à une seule lettre *-b* : 18 occurrences du type : *Luccemb*, *Lucemb*, *Luscemlb*. Les contrats de 1324 et 1338 ne contiennent que le premier élément du toponyme, complètement abrégé par apocope du deuxième élément : *Luccem*, *Luscen*. Dans les manuscrits l'abréviation est marquée par un signe en forme de tilde ou crochet au-dessus du mot abrégé.

La Pologne :

1.	roys de Boeme, de Poull	43	31 août 1334	Amiens
		44	31 août 1334	Amiens
2.	rois de Boeme et de Polon	51	6 décembre 1334	Paris
3.	roys de Boeme, de Polle	52	6 décembre 1334	Paris
4.	roys de Boeme, de Poul	56	21 décembre 1334	Paris

Il est à remarquer que même si le roi se trouvait plusieurs jours dans un lieu, l'orthographe varie. Une des raisons probables en est qu'il a bénéficié des services de plusieurs scribes à différentes habitudes scripturales.

Anthroponyme : *Wal* - Waleran 45, *Jeh* - Jehans 89.

Numéral cardinal : le *trent* jour - trentième 69.

Préposition : *ent* – entre 33.

Forme verbale : *don-* donnees 74, *donn* - donneit 90.

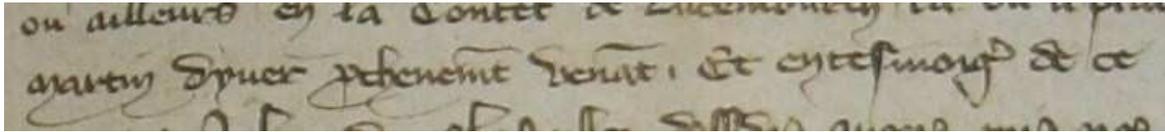
4. Ellipse d'un mot entier :

Substantif : *ceste (lettre)* 55.

Participe passé : *prometons* et *avons (promis)* 37, *qui furent (faites)* et *donnees* 70.

5. Signes abrégatifs

Pour marquer une abréviation dans le texte, les scribes se servent de différents signes abrégatifs qui peuvent avoir la forme de trait, crochet, arceau, tilde ou barre horizontale placés, en général, au-dessus du mot abrégé.



Dans l'extrait du manuscrit ci-dessus (Kindl, Státníková, 2010, 209), nous pouvons observer, à titre d'illustration, des signes abrégatifs au-dessus des mots abrégés : *pchenemt* – prochenement, *venat* – venant, *en tesmoig* - en tesmoignage.

2.3 Transcription des manuscrits

Aux temps modernes, les manuscrits médiévaux ont été, dans de nombreux cas, transcrits en lettres latines pour faciliter leur lecture et étude, mais les transcriptions ne doivent pas être tout à fait conformes à l'original manuscrit, p. ex. elles n'indiquent pas toutes les abréviations. Nous avons relevé p. ex. une transcription fautive ou, plutôt, une faute de frappe d'un mot dans le manuscrit 33. Le substantif *souverain* a été utilisé dans le texte deux fois avec deux graphies différentes *souverains* / *souverians*, ce qui pourrait être correct, car dans le même texte, dans des mots identiques, nous trouvons deux graphies différentes: alternance des consonnes finales *t/c* : *selont/selonc*, *s/z* : *les/lez*, *eus/euz*, alternance des voyelles *i/y* *allyances/alliances*. Il y a l'orthographe changée même dans le nom propre cité deux fois: *Jehan de Chasteillion/Jehan de Chasteillon*. A l'époque il n'y avait pas de norme orthographique, l'orthographe était incertaine. Cependant, en comparant le manuscrit avec la transcription, nous avons constaté que le substantif *souverains* a l'orthographe inchangée dans les deux cas dans l'original. Il s'agit, donc, d'une faute de frappe dans la transcription moderne.

3. Conclusion

Partant de notre propre expérience dans l'étude linguistique des textes médiévaux, nous pouvons constater que le chercheur devrait toujours confronter la transcription du texte avec la source primaire (manuscrit) et pour ce faire, il faut disposer des connaissances en paléographie médiévale. Une autre contrainte de l'étude repose dans le manuscrit de différents scribes ou copistes, leur propre manière de tracer les caractères, en plus, ils ont recours à la brachygraphie pour des raisons quelconques. A part cela, ce qui rend la recherche lente et exigeante en temps est que les manuscrits médiévaux sont difficilement accessibles, vu qu'ils n'existent, en général, qu'en un exemplaire unique conservé dans une bibliothèque ou des archives. Leur étude est donc limitée par une consultation sur place, sans possibilité d'emprunt. C'est pourquoi un chercheur médiéviste devrait être muni, en outre de son savoir linguistique approfondi, d'une bonne dose de patience et de persévérance.

Bibliographie

- CHASSANT, A. A. L. (1846) : Dictionnaire des abréviations latines et françaises, usitées dans les inscriptions lapidaires et métalliques, les manuscrits et les chartes. Evreux : Cornemillot.
- KINDL, M., STÁTNÍKOVÁ, P. (2010) : Královský sňatek : Eliška Přemyslovna a Jan Lucemburský – 1310 : průvodce dobou. Praha : Gallery.
- SPĚVÁČEK, J. (1982) : Král diplomat. Praha : Panorama.
- WAMPACH C. (1997) : Urkunden- und Quellenbuch zur Geschichte des altluxemburgischen Territorien, Urkunden Graf Johans des Blinden, die Urkunden aus Luxemburger Archivbeständen, Luxembourg : Publications du CLUDEM.
- <http://www.lexilogos.com> (consulté le 15 janvier 2013)
- <http://www.cnrtl.fr> (consulté le 15 janvier 2013)

Problems of linguistic analysis of texts in French from the XIVth Century

Abstract. The study examines the issue of research of ancient texts based on example of linguistic analysis of agreements concluded by John of Luxembourg, King of Bohemia and Poland, Count of Luxembourg. The linguistic research on medieval texts involves some difficulties. First, it requires knowledge of paleography, because it is necessary to compare the original text with its modern transcription in Latin characters. Furthermore, the manuscript of scribes is characterized by individual specifics and brachygraphy. Moreover, it is time-consuming, because the texts can be studied only on-site in the library or archive.

Résumé. L'étude examine quelques difficultés de la recherche des textes anciens basées sur l'exemple de l'analyse linguistique des accords en français de la 1^{ère} moitié du XIV^e siècle conclus par Jean de Luxembourg, roi de Bohême et de Pologne, comte de Luxembourg. La recherche linguistique des textes médiévaux présente quelques difficultés. D'abord, elle exige des connaissances en paléographie, parce qu'il est nécessaire de comparer le texte original avec la transcription moderne en lettres latines. Ensuite, le manuscrit des scribes est caractérisé par des spécificités individuelles et par la brachygraphie. Finalement, cette recherche est exigeante en temps, puisque les textes originaux ne peuvent être étudiés que sur place dans une bibliothèque ou dans des archives.